

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni le 18 novembre 2015 à 20 heures en séance extraordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 4 novembre 2015
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Echange de terrains

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2015

Sous la présidence de M. Adrien KIFFEL, Maire,

Membres présents : Gérard PIERRON, André SCHAEFFER, Adjoints,
Michel KAUFMANN, Thomas VOGT, André REGIN, Michel HERZOG, Nathalie
DISCHLER, Emmanuel GOETSCHY, Nicolas SCHARSCH, Véronique DATICHY, René
SIEBERING, Rémy FISCHER

Membre absent : Caroline ANTONI

Emmanuel GOETSCHY était présent jusqu'à mi-séance (20h30) et a donné procuration de vote à Nicolas SCHARSCH

Monsieur le Maire a convoqué les conseillers en session extraordinaire suite à la réception d'un recours gracieux contre la délibération n° 61/15 « proposition d'échange de terrains » de la séance du 4 novembre 2015 émis par un conseiller en fonction. Monsieur le Maire justifie qu'il a déjà pris des dispositions avec le propriétaire et des intervenants extérieurs, c'est pourquoi il souhaiterait être fixé très rapidement sur l'issue de cette affaire.
Le conseil municipal approuve le caractère d'urgence et décide de débattre sur ce point séance tenante.

64/15 Approbation de la séance du 4 novembre 2015

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 4 novembre 2015 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observations, on passe à la signature du registre.

65/15 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

66/15 Echange de terrains

Avant d'aborder ce point, Mr le Maire demande à Mr VOGT Thomas s'il ne souhaiterait pas quitter la séance lors des débats, pour éviter toute ambiguïté, vu le lien de parenté avec le propriétaire. Mr VOGT estime pouvoir rester et les conseillers sont favorables à ce qu'il prenne part à la discussion.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 61/15 du 4 novembre 2015 par laquelle la décision de principe a été prise de procéder à un échange de terrains entre la Commune et Mr KELHETTER, avec 10 voix Pour et 4 voix Contre.

Monsieur le Maire informe qu'il a réceptionné un recours gracieux de demande d'annulation de ladite délibération, émis par Mr René SIEBERING, conseiller en fonction.

Monsieur SIEBERING prend la parole et justifie sa démarche.

Monsieur le Maire distribue l'ensemble des chiffrages en possession de la mairie afin que chacun dispose de tous les éléments.

A l'issue des débats, il ressort qu'une majorité de conseillers est étonnée que ce point fasse l'objet d'une nouvelle discussion et pensait avoir délibéré en connaissance de cause lors de la session du 4 novembre 2015.

Ainsi, Monsieur le Maire demande s'il est nécessaire de faire un nouveau vote sur ce point. Avec 6 voix Pour (voix du Maire prépondérante), 6 voix Contre et 1 abstention, il est décidé de voter une nouvelle fois Pour ou Contre l'échange de terrains. Le vote se fera au scrutin secret.

Il en résulte, avec 7 voix Pour, 5 voix Contre et 1 bulletin blanc, que l'échange de terrain est confirmé. De ce fait, tous les termes de la délibération n° 61/15 du 4 novembre 2015 sont maintenus.

Le conseil municipal reviendra sur ce point lors de la prochaine session afin de fixer toutes les modalités de l'échange.

La séance est levée à 21 heures

Pour extrait conforme

A Wolxheim, le 23 novembre 2015
Le Maire
Adrien KIFFEL